



Arbres inclus dans le grillage de limite

Par **Jo33**, le **22/08/2015 à 18:16**

BONJOUR marque de politessernJ ai un terrain non constructible et non bâti en zone NC .
Mon voisin de gauche a une maison , limite de zone U.mon voisin de droite a une maison bien que en zone NC.rnIl décide de refaire sa clôture privative avec muret bas. Dans le grillage existant , il y a des chênes dont les troncs ont englobé les mailles. Ces troncs sont implantés sur mon terrain . Mon voisin me demande une participation financière ou l'arrachage des souches à mes frais. rnLe grillage lui appartenant donc son entretien , et , en secteur forestier , le débroussaillage de mon terrain lui incombant également ,rnJe lui répond donc qu'il a mon autorisation d'intervenir , mais que je ne compte pas participer , les troncs et souches n'existant dans son grillage que par un défaut d'entretien de sa part .rnSuis-je dans le vrai ou est-ce que je rate quelque chose ?rnMerci